



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°465



Economie Panthéon - Sorbonne

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Yves LESUEUR, Université Lumière - Lyon 2

Experts :

M. Joseph FAYE, Université Lille 1 Sciences et Technologies

M. François LEGENDRE, Université de Paris-Est Créteil

M. Pierre SADRAN, Sciences Po Bordeaux

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Economie Panthéon-Sorbonne* (EPS - ED 465) est l'une des 17 ED du PRES héSam. ED monodisciplinaire de l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (établissement support), elle regroupe dans son périmètre quatre établissements co-accrédités : l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Ecole Normale Supérieure (ENS-Ulm), l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE), l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), et un établissement associé : l'Ecole Normale Supérieure de Cachan.

Sur le contrat quadriennal 2010-2014, le potentiel de recherche couvert par le périmètre de cette ED réunissait quatre équipes de l'Université Paris 1 : le Centre d'Economie de la Sorbonne (CES - UMR 8174), le Pôle d'Histoire de l'Analyse et des Représentations Economiques (PHARE - EA 3934), Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie (IDHE - UMR 8533) et Développement et Sociétés (D&S - UMR 201), ainsi que quatre équipes relevant des établissements co-accrédités : Paris-Jourdan Sciences Economiques (PJSE - UMR 8545), l'équipe d'Economie de l'ENS-Cachan (rattachée au CES - UMR 8174), le Centre de Recherche en Economie et Statistique du Groupe de Recherche en Economie et Statistique (CREST-GRECSTA - UMR 2773) et Enquêtes, Terrains, Théorie (ETT - UMR 8097). Les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants de l'ED EPS se répartissent pour l'essentiel sur deux sites : la Maison des Sciences Economiques et le Campus de l'Ecole Normale Supérieure boulevard Jourdan.

La légère modification du périmètre de l'ED pour le prochain contrat s'inscrit dans les regroupements d'équipes, la structuration des PRES et les relocalisations sur le site parisien. L'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA) et l'Institut Nationale d'Etudes Démographiques (INED) intègrent le périmètre de l'ED en tant qu'établissements associés, ce qui renforce l'adossement scientifique de l'ED à travers leurs unités de recherche respectives. Suite à sa délocalisation à Massy-Palaiseau, l'ENSAE devient établissement associé dans le nouveau contrat quinquennal. Au total, le potentiel d'encadrement doctoral et la qualité de l'adossement scientifique restent très élevés.

L'ED EPS s'articule autour de trois programmes doctoraux auxquels participent les différentes unités de recherche. Il s'agit du programme *Economie Politique* (ECOPO), regroupant une partie du CES, le PHARE, l'IDHE et D&S ; du programme *Economie Théorique et Appliquée et Politique Economique* (ETAPE), avec une autre partie du CES, le CREST et PJSE ; et enfin du programme *Modélisation Economique, Théorie et Applications* (META), comprenant le reste du CES.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

La directrice de l'ED est assistée d'un Bureau composé de deux directeurs adjoints et de la responsable administrative de l'ED. La directrice et ses adjoints représentent les trois programmes doctoraux de l'ED. Le conseil de l'ED est composé de 24 membres avec une répartition conforme à l'arrêté de 2006. Le Bureau assure la préparation des réunions du conseil qui ont lieu trois à quatre fois par an.

L'ED dispose d'un secrétariat (CDI) et d'une gestionnaire à temps plein (poste contractuel) mis à disposition par l'établissement support. Ce poste a fait l'objet de quatre remplacements successifs depuis septembre 2010. Les locaux de l'ED se limitent à deux demi bureaux pour le secrétariat et la gestionnaire. La directrice de l'ED ne dispose pas de bureau et il n'existe pas de locaux spécifiques à l'ED pour les doctorants.

Le budget de l'ED est passé de 45 000 € environ en 2007 à 73 500 € en 2011, l'ED bénéficiant de l'application de règles de bonnes pratiques dans la répartition des budgets des écoles doctorales par l'Université Paris 1.

L'ED 465 EPS bénéficie d'un adossement scientifique de très grande qualité avec sept UMR et une EA comme structures d'accueil des 361 doctorants. Plusieurs des laboratoires du périmètre sont impliqués dans quatre LabEx. Les équipes de recherche, fruits d'une politique de regroupement et de restructuration arrivée à son terme, ont su fédérer et regrouper des compétences diversifiées en économie sur les sites de la MSE et du boulevard Jourdan. Elles offrent un potentiel d'encadrement doctoral d'excellente qualité, bien intégré dans les réseaux de recherche internationaux en économie avec des méthodologies variées qui couvrent les trois programmes doctoraux.



Depuis juin 2007, la gouvernance de l'ED a mis en place une procédure rigoureuse de sélection à l'entrée des doctorants sur la base de l'examen d'un dossier complet assorti de l'avis motivé du directeur de thèse, puis de la direction de l'ED avant décision d'inscription du chef d'établissement. Les sujets de thèses doivent s'inscrire dans les thématiques de recherche prioritaires des laboratoires rattachés à l'ED.

La sélection des candidatures à contrats doctoraux est réalisée par le jury de l'ED. Il est composé de huit membres et de la directrice de l'ED, soit une représentation équilibrée des trois programmes doctoraux. L'ED a pu bénéficier ces deux dernières années de 19 à 20 contrats doctoraux sur contingent établissement (Université Paris 1) pour lesquels les candidatures ont pu être directement sélectionnées (contrats « ordinaires ») ou pré-sélectionnées (contingent « président ») après audition des candidatures. Des supports d'allocations supplémentaires (ENS, Ecole Polytechnique, Direction Générale de l'Armement, Région Ile-de-France, CREST, AXA, LabeX) complètent chaque année la dotation en contrats doctoraux. La procédure de sélection, comme son calendrier, font l'objet d'une information bien distribuée auprès des étudiants de master comme ont pu en témoigner les doctorants lors de la visite. La sélection des candidatures dès juillet fait par ailleurs l'objet d'un large consensus. L'ED enregistre également une montée en puissance des financements de type CIFRE qui sont passés de deux en 2008 à six en 2010 et 2011. Au 1^{er} janvier 2012, la part des doctorants bénéficiant d'un financement pour la thèse est de 54 % et les doctorants salariés représentent 11 % de l'effectif. 34 % des doctorants ne sont pas financés.

La politique de communication interne et externe de l'ED est assurée par la réunion de rentrée annuelle (septembre) qui s'accompagne de la délivrance du guide du doctorant. La messagerie électronique et la forte disponibilité de la directrice de l'ED aux sollicitations des doctorants assurent une bonne visibilité interne et externe de l'ED. Cependant, on peut regretter l'absence d'un site web pour l'école doctorale. Il existe uniquement une seule page web très réduite en français, et aucune information en anglais alors que l'école doctorale vise un recrutement international.

L'ouverture internationale de l'ED est clairement identifiable à plusieurs niveaux. L'ED accueille plus de 55 % de doctorants étrangers, situation renforcée par la mise en place de masters d'économie en anglais ou de Diplômes Universitaires (DU) « passerelles » vers les 2^e années de master (M2) à finalité recherche également assurés en anglais. L'ED bénéficie également des accords de coopération internationaux de l'Université Paris 1 et a mis en place depuis plusieurs années des programmes d'échanges européens plus spécifiques avec des *PhD program* étrangers (*European Doctoral Program - EDP*, *Quantitative Economics Doctorate - QED*, *Economic Behavior and Interaction Models - EBIM*). Un nouveau programme Erasmus Mundus (*European Doctorate in Economics Erasmus Mundus - EDEEM*) renforce depuis 2011 ce dispositif. Enfin, les aides financières à la mobilité sortante accordées par le Collège des ED de l'Université Paris 1 sont passées de trois en 2007 à dix en 2011, soit un montant de 10 000 € par an environ dont a bénéficié l'ED EPS. Un effort de diffusion des travaux des doctorants sur les systèmes d'archivage national HAL-SHS du CNRS et international RePEc (*Research Papers in Economics*) complète ces dispositifs. La part des thèses en co-tutelle soutenues a régulièrement augmentée en passant de 3 en 2008 à 6 en 2011.

On notera qu'au-delà des bonnes pratiques mises en place, le dynamisme de la directrice de l'ED a également contribué à la mise en œuvre et à la lisibilité de la politique scientifique de l'ED sur le site. Les doctorants savent aujourd'hui parfaitement identifier les contributions spécifiques de l'ED par rapport à leurs laboratoires de rattachement respectifs. Ce résultat est à souligner car même si l'ED est monodisciplinaire, la variété des méthodologies, la création de l'Ecole d'Economie de Paris et la répartition des compétences sur plusieurs localisations, malgré les efforts de concentration, auraient pu être autant de sources de segmentation de l'ED.

Encadrement et formation

L'école doctorale 465 EPS compte 361 doctorants inscrits au 1^{er} janvier 2012 et 130 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) potentiels dont 104 encadrent au moins une thèse. De 2009 à 2011, le nombre moyen de thèses soutenues par an se situe autour de 68 et le nombre moyen d'entrées en thèse est de 90.

Les mesures mises en place par la gouvernance de l'ED pour assurer les meilleures conditions d'encadrement commencent par une limite au taux d'encadrement des HDR à 8. Cette valeur est beaucoup plus restrictive que celle fixée par le Collège des Ecoles Doctorales de l'Université Paris 1 (15 par HDR). Le taux d'encadrement moyen de l'ED est aujourd'hui voisin de 2,7 avec un maximum de 9 qui ne concerne que 4 directeurs de thèse. 90 % des HDR encadrent 5 thèses au plus, ce qui est en-dessous de la limite fixée par l'ED.

Les dérogations au titre de l'inscription en 4^{ème} année sont conditionnées par l'avis motivé du directeur de thèse et du directeur d'ED. Pour l'inscription en 5^{ème} année, un dossier complet (travaux réalisés, CV, lettre de soutien du directeur de thèse) est évalué par une commission issue du conseil de l'ED.



Le programme de formation doctorale de l'ED EPS complète le dispositif mis en place pour assurer un encadrement doctoral de qualité. La gouvernance de l'ED a su tirer profit de la richesse et de la qualité du potentiel de formation méthodologique en économie de niveaux M2 et Doctorat sur le site parisien. L'ED offre à ses doctorants un large éventail de séminaires de formation doctorale, de séminaires de recherche, assurés par les HDR ou les professeurs invités de l'UFR d'Economie ou co-organisés par les laboratoires de recherche sur les sites de la MSE ou du boulevard Jourdan. L'ouverture internationale de la formation doctorale est largement assurée par la présence continue de professeurs invités étrangers mais également par la mise en place de plusieurs programmes d'échanges au niveau Doctorat avec des universités étrangères, comme les programmes doctoraux européens EDP, QED, EBIM, voire depuis 2011, EDEEM. Les séminaires tournants qui nourrissent les trois programmes doctoraux sont également complétés par la possibilité offerte aux doctorants de suivre des séminaires de M2 recherche mais aussi de bénéficier des formations transversales assurées par le Collège des ED (anglais économique, préparation TOEFL, TOEIC, traitement des données, etc.). Enfin, les activités d'ouverture à la mobilité internationale et les stages en entreprise peuvent être valorisés dans le cadre du parcours doctoral.

Depuis mai 2011, le conseil de l'ED a structuré son parcours de formation doctorale en attribuant des crédits ECTS sous la forme de deux Unités d'Enseignement. La première, qui valorise 150 crédits au cours du parcours doctoral, concerne les activités directement en lien avec la thèse (rédaction, soutenance, bilan 12-18, pré-soutenance). La seconde unité d'enseignement valorise pour 30 crédits ECTS le suivi de 6 modules de formation. Des dispositifs allégés sont définis pour les doctorants CIFRE ou en co-tutelle. Cette structuration de la formation doctorale, validée par les conseils centraux de l'Université, offre une meilleure lisibilité nationale comme internationale au parcours doctoral et est particulièrement appréciée des doctorants.

La direction de l'ED a mis en place depuis 2011 des journées de doctorants (les « doctorissimes »). Organisées par les doctorants tous les six mois avec la participation de seniors, elles sont un lieu d'échanges entre des doctorants qui ne relèvent pas d'un même thème de recherche ou ne mobilisent pas la même méthodologie. Ces moments d'échanges sont particulièrement appréciés des doctorants usuellement localisés sur des sites différents.

La politique de réduction de la durée des thèses est clairement identifiable. La durée moyenne est aujourd'hui de 4,8 mois et l'ED poursuit son effort pour atteindre une durée moyenne de 4 ans. Les thèses financées ont une durée moyenne de 52 mois contre 59,6 mois pour les non financées, soit un écart relativement faible, témoignage de bonnes conditions d'encadrement. Depuis 2011, le bilan « 12 - 18 » réalisé systématiquement au cours de la deuxième année de doctorat, permet aux doctorants de faire état de l'avancement de leurs thèses devant un comité. L'inscription en troisième année est conditionnée par la validation de ce bilan. La mise en place par l'ED d'une procédure de pré-soutenance complète le dispositif de suivi des doctorants. L'ED a également participé à plusieurs opérations comme les doctoriales (en 2009), « la valorisation des compétences : un Nouveau Chapitre de la Thèse » en 2011, en collaboration avec le Collège des Ecoles Doctorales et la direction partenariat entreprises-insertion professionnelle de l'Université Paris 1. Plusieurs actions de coopération avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la Direction Générale du Trésor, et des groupes financiers comme BNP-ParisBas, Natixis et BPCE (Banque Populaire-Caisse d'Epargne) concourent également à tisser des liens entre les doctorants et le monde professionnel non académique.

L'effort de l'ED envers l'inscription de ses doctorants dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux a été conséquent au cours du dernier contrat quinquennal. De 2007 à 2011, l'ED a ainsi consacré entre 42 et 61 % de ses dépenses de fonctionnement à l'aide financière aux doctorants pour la communication dans les colloques nationaux ou internationaux.

Suivi et Insertion

Malgré l'absence d'un réseau d'anciens doctorants, les taux de réponses aux enquêtes d'insertion des docteurs de 2006 à 2008 est de très bonne qualité, soit entre 94 % et 97 %. Les informations collectées montrent qu'entre 55 et 58 % des docteurs sortis entre 2006 et 2008 ont été insérés dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ce résultat est à mettre en relation avec le fait qu'en moyenne 37 % des docteurs recensés entre 2007 et 2011 ont publié au moins un article dans une revue reconnue par la discipline avant la fin de leur thèse. L'insertion dans le secteur public non académique varie de 20 à 27 % dans la période et les salariés du secteur privé concernent entre 13 et 22 % des insérés. L'ED n'enregistre aucun demandeur d'emploi et le pourcentage de post-doctorants reste limité entre 2 et 5 %, témoignage d'une insertion rapide en sortie de thèse. Au-delà des bons résultats de l'ED et de la diversification des débouchés qu'elle a su offrir à ses docteurs au-delà de la sphère académique, on note également sa capacité à étendre cette insertion bien au-delà du territoire national voire de l'Europe. Sur les 194 docteurs produits par l'ED entre 2006 et 2008, 75 d'entre eux, soit 39 %, ont obtenu leur premier emploi à l'étranger.

- Appréciation globale :

L'ED 485 *Economie Panthéon-Sorbonne* a su pleinement exploiter la qualité de l'adossement scientifique qui caractérise son périmètre au sein du PRES héSam. En structurant initialement sa politique scientifique autour de trois programmes doctoraux équitablement représentés dans la gouvernance de l'ED comme dans les jurys de sélection des contrats doctoraux, elle a su développer les synergies et exploiter dans son programme de formation doctorale, la richesse des différentes méthodes d'approche de la science économique sur le site. En se proposant de modifier sa gouvernance pour prendre en compte l'évolution de la structuration de la recherche chez ses membres, l'ED se donne les moyens de consolider ses points forts. L'ED s'est assurée l'adhésion des doctorants à son projet scientifique ; elle a aussi permis que les doctorants du site Jourdan ne soient pas marginalisés. Avec une régulation rigoureuse des flux d'entrée, l'effort porté sur la qualité de l'encadrement et la réduction de la durée des thèses, l'ED s'inscrit désormais sur une trajectoire lui permettant d'atteindre son objectif d'une durée moyenne des thèses voisine des 4 années au cours du prochain contrat. L'ED en association avec ses laboratoires et ses tutelles a su développer une ouverture internationale qui se concrétise aujourd'hui par l'attraction de candidatures étrangères et l'insertion de ses docteurs sur le *job market*. Elle a également su diversifier les débouchés de ses docteurs bien au-delà du monde académique.

La mise en place d'un programme de formation doctorale associé à la délivrance de crédits ECTS, est l'un des socles de la lisibilité de l'ED EPS. Il s'agit d'une réelle réussite dans un contexte où la diversité des sites, des méthodologies, voire encore l'émergence de nouvelles structures comme l'Ecole d'Economie de Paris ou les Labex auraient pu diluer les actions de l'ED. Le dynamisme et l'implication de la directrice de l'ED n'est pas sans lien avec ce résultat. Si l'on ne peut nier l'effort conséquent des tutelles vis-à-vis de cette ED au cours du dernier contrat, le problème des locaux et de l'instabilité du poste de gestionnaire doivent trouver une solution rapide pour permettre à l'ED de poursuivre sa trajectoire et réaliser son projet.

- Points forts :

- Qualité de l'adossement scientifique.
- Conception et mise en place de programmes de formation doctorale avec crédits ECTS.
- Procédure de sélection des candidats formalisée et performante.
- Taux d'encadrement des doctorants très raisonnable.
- Participation active des doctorants dans la vie de l'école doctorale à laquelle ils sont bien identifiés.
- Insertion professionnelle des docteurs, notamment à l'étranger.
- Forte ouverture internationale.
- Dynamisme de la direction de l'école doctorale.

- Points faibles :

- Locaux insuffisants et instabilité de l'affectation du personnel sur le poste de gestionnaire.
- Manque d'un site web attrayant en français et en anglais.
- Nombreuses tutelles à coordonner sur différents sites.

Recommandations pour l'établissement

Dans un contexte institutionnel en mutation, les tutelles de l'ED 465 EPS devraient veiller à garantir à la gouvernance de l'ED EPS la poursuite de l'harmonisation de sa politique scientifique et de la dynamique enclenchée. Au-delà de la contribution de tous les acteurs de l'ED à une politique scientifique lisible et appréciée, celle-ci n'aurait pu se développer sans un engagement personnel et une forte disponibilité de sa directrice. Il conviendra de préserver cet avantage comparatif à l'occasion du changement de gouvernance de l'ED. L'obtention d'un bureau pour le ou la future directrice de l'ED pourrait être un stimulant minimal appréciable. Enfin il conviendrait de poursuivre l'amélioration du système d'information offert aux doctorants (réalisation d'un site web dédié à l'ED, réseau des anciens docteurs) et d'associer à l'ouverture internationale de cette ED la mise en place rapide d'un site web en anglais. La stabilité du recrutement sur le poste de gestionnaire pourrait contribuer à cette attente.



Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A+
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement



Paris, le 30 mai 2013

DIREVAL
SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : eric.zyla@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes de l'AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Nos Réf. : IG/EZ/2013/N°465

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – ED 465 Economie Panthéon Sorbonne

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts lors de la visite AERES de L'Ecole doctorale 465 Economie Panthéon-Sorbonne le 26 février 2013. Elle remercie le comité de visite pour la qualité de son travail d'évaluation et la pertinence des observations relevées.

L'Université se félicite de l'excellente évaluation de cette Ecole doctorale qui, appuyée sur des unités de recherche de très grande qualité dans plusieurs établissements, a su mettre en place un parcours doctoral, assurer une forte ouverture internationale, réduire la durée des thèses, améliorer le dispositif de suivi des doctorants, les impliquer de façon active dans la vie de l'école doctorale et leur permettre une bonne insertion professionnelle tant en France qu'à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président


Philippe BOUTRY

